



RÉGIE
DES **EAUX**
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.

LIVRET D'ACCUEIL

**LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX
VOUS SOUHAITE
LA BIENVENUE
ET RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS**



BIENVENUE

À LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

MOT DU PRÉSIDENT

Chers abonnés,

L'ensemble des agents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix et moi-même sommes ravis de vous accueillir parmi nos usagers.

Vous pouvez compter sur notre expertise et notre engagement total pour assurer la gestion de cette ressource précieuse :
l'eau que nous consommons chaque jour.

Avec ce livret d'accueil, nous souhaitons faciliter vos démarches :
vous y trouverez des conseils et des informations-clés. Nos équipes restent évidemment à votre disposition pour toute précision.

PARTAGEONS L'ESSENTIEL.

STÉPHANE PAOLI
Président de la Régie des Eaux du Pays d'Aix



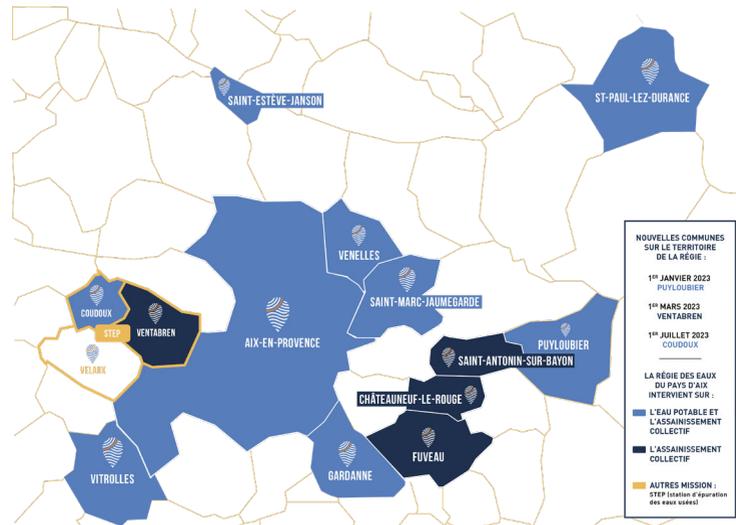
PARTAGER L'ESSENTIEL.

SA MISSION

Acteur local essentiel, la Régie des Eaux du Pays d'Aix assure la gestion du traitement, de la distribution et de l'assainissement de la ressource en eau sur le territoire.

VOTRE RÉGIE EN 5 CHIFFRES

- 160 SALARIÉS POUR UN BASSIN DE VIE D'ENVIRON 240 000 HABITANTS
- 12 STATIONS D'ÉPURATION ET 13 USINES DE POTABILISATION
- 15 000 000 M³ DE VOLUME D'EAU POTABLE PRODUIT EN 2021
- 1 500 KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE
- 44 000 ABONNÉS POUR L'EAU POTABLE
- 42 000 ABONNÉS POUR LES EAUX USÉES ET BIEN PLUS DE ROBINETS À FAIRE COULER !



AVEC LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX, UNE CONNEXION FLUIDE !

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET...

Vous souhaitez accéder à votre Espace Abonné,
gérer vos factures ou suivre l'actualité de la
Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

Rendez-vous directement sur le site web de votre
Gardien d'eau douce

www.eauxdupaysdaix.fr

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS
QUESTIONS.**



... ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR VOUS ABONNER



GUETTEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

La Régie des Eaux du Pays d'Aix
reste en contact avec ses abonnés.

Vous recevrez **deux newsletters par an.**

VOTRE ESPACE **ABONNÉ**



COMMENT Y ACCÉDER ?

- Créez d'abord un **compte** sur l'Espace Abonné,
accessible depuis le site Internet de la Régie.
- Sur votre première facture envoyée par la Régie des
Eaux du Pays d'Aix, sera indiquée votre **clé** (= mot de
passe) qui vous permettra de lier votre contrat à votre
Espace Abonné.
- Accédez ainsi à votre Espace Abonné et aux éléments
de votre contrat en toute liberté !

CONNECTEZ-VOUS !

Votre Espace Abonné vous permet de faire l'essentiel
de vos démarches auprès de la Régie des Eaux
du Pays d'Aix (*signaler un emménagement ou un
déménagement, relever votre compteur d'eau,
demander un raccordement,...*).

Sur votre Espace Abonné, vous pouvez aussi :

- TÉLÉCHARGER ET RÉGLER VOS FACTURES
- OUVRIR OU RÉSILIER UN CONTRAT
- CONSULTER ET MODIFIER VOS DONNÉES
PERSONNELLES

ET BIEN PLUS ENCORE...

Tous les documents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix
qui vous sont utiles sont disponibles
en téléchargement, notamment le règlement
de service de l'eau potable et de l'assainissement.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Va-t-on me couper l'eau ?

Non ! Il n'y aura aucune coupure d'eau et le service sera maintenu pendant toute la période de transition.

Quelles sont les démarches ?

Vous allez recevoir la dernière facture de consommation d'eau du précédent fournisseur, qui reste votre interlocuteur pour le règlement de celle-ci et toutes questions éventuelles. Ensuite le transfert de dossier se fera automatiquement entre nos deux services.

Comment je règle mes factures à la Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

A réception de votre première facture, vous devrez vous rendre sur notre site Internet et créer un compte sur l'Espace Abonné.

Une fois votre profil créé, vous pourrez régler votre facture par carte bancaire ou déposer un RIB si vous souhaitez un prélèvement à l'échéance.

INFO MENSUALISATION



- **Le paiement mensuelisé de votre facture** est possible à partir d'un an d'antériorité de consommation.
- **La facturation étant semestrielle**, la mensualisation sera disponible à partir de SEPTEMBRE 2024. Vos factures semestrielles de 2023 et du printemps 2024 ne seront donc pas soumises à la mensualisation.
- **La Régie vous informera** de l'ouverture des demandes de mensualisation pour les abonnés qui souhaitent y souscrire.

LES 4 BONNES RAISONS DE PRÉFÉRER L'EAU DU ROBINET !

1

L'EAU DU ROBINET EST ACCESSIBLE PARTOUT.

Chez vous comme à l'extérieur.

2

ELLE EST ÉCOLOGIQUE.

Boire de l'eau du robinet, c'est diminuer sa consommation de plastique et limiter ses impacts liés aux transports et à la fabrication.

3

ELLE EST D'EXCELLENTE QUALITÉ.

Elle répond à des paramètres très stricts de potabilité définis par le Code de la santé publique.

4

ELLE EST ÉCONOMIQUE.

Peu coûteuse, l'eau au robinet fournie par la Régie des Eaux du Pays d'Aix coûte en moyenne 0,0015€ par litre, ce qui revient à environ 1€ par an pour une consommation de 2 litres par jour.



VOS CONTACTS POUR TOUTE QUESTION

**Pour nous contacter ou pour joindre l'astreinte,
un numéro unique : 04 13 57 39 00**

Régie des Eaux du Pays d'Aix
185 avenue de Pérouse, 13090 Aix-en-Provence

Accueil du lundi au vendredi
8h - 12h15 / 13h15 - 16h30
contact@eauxdupaysdaix.fr

www.eauxdupaysdaix.fr



RÉGIE
DES **Eaux**
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.

